

Initiative des paroisses

La situation actuelle de l'Eglise comprend des façons d'agir qui brisent souvent les règles.

Nous, prêtres et agents pastoraux voulons clairement montrer ce que l'on considère aujourd'hui comme une pratique reconnue, afin de mieux pouvoir mettre en lumière comment des exceptions et des refus d'obéissance ont pu devenir des règles établies. Notre but est donc d'énoncer clairement ce que nous faisons afin de réfléchir à nos propres de façon autocritique, « pensées à la lumière de l'Évangile », afin de renforcer également une conviction solidaire parmi les employés ecclésiastiques.

Nous souhaitons continuer notre pratique, et c'est pourquoi nous prions pour que l'Eglise poursuive son renouvellement. Des prières et des actions guidées par la foi seront nécessaires à cette réussite : notre vie en tant qu'Eglise se doit en effet d'être à l'image de Jésus de Nazareth, l'homme crucifié et ressuscité, qui a vécu étroitement et sans condition avec des êtres humains qu'il a instruits de sa perspective sur le salut et sur lesquels il a fait rayonner sa grâce. De ce fait, il est aussi mort et ressuscité pour nous. C'est le mot des Apôtres qui prévaut dans une vie orientée vers Jésus Christ : l'homme et la femme doivent « obéir à Dieu plutôt qu'aux Hommes. » (Actes 5 :29)

Dans notre effort de nommer ce qui est évident pour nous et qui mène à la désobéissance, nous nous savons en résonance avec l'initiative autrichienne de représentant-e-s de l'église et d'autres élans qui s'articulent au sein de l'Eglise universelle, précisément catholique.

Les pratiques que nous considérons comme évidentes

1. Nous croyons que la grâce de Dieu agit au sein de l'Eglise et dans les sacrements. Nous ne devons pas décider de qui est « digne » ou « indigne ». Il va de soi que nous partageons le « pain de la vie » (Jn 6 :48) avec chaque baptisé qui s'est senti invité à la Cène par le Ressuscité et qui vient de ce fait communier.
2. Il va de soi que nous partageons cette Cène avec nos sœurs et frères d'autres églises chrétiennes, car Jésus nous enjoint de le célébrer avec eux, mais aussi de prendre part à la Cène de leurs traditions respectives.
3. Il va de soi que nous demandons à ce que les couples qui se marient à nouveau puissent recevoir une bénédiction de leur union, et nous thématisons avec soin les questions de culpabilité, de réconciliation et de nouveau départ. Nous partageons avec eux le pain de la vie.
4. Il va de soi que nous considérons évidemment les êtres humains avec des orientations sexuelles différentes comme nos sœurs et nos frères, et nous nous engageons pour qu'ils obtiennent tous les droits et devoirs qui incombent à notre Eglise.
5. Il va de soi que lors de l'eucharistie – ainsi que lors de toutes les célébrations de la parole de Dieu – la parole de Dieu sera interprétée par des hommes et des femmes baptisés, qui auront fait leur confirmation et reçu une formation théologique.
6. Il va de soi que nous adressons tous nos encouragements aux personnes malades et nous leur proposons de célébrer, si elles le souhaitent, une onction revigorante pour elles et leurs proches.
7. Il va de soi que nous offrons aux gens plusieurs façons de faire des pas dans une vie de réconciliation. Nous sommes persuadés que l'essentiel du pardon peut se trouver dans un

dialogue de réconciliation, dans un mouvement de retour vers soi, et dans le fait d'être disposé à la réconciliation.

8. Il va de soi que les accompagnateurs/accompagnatrices pastoraux responsables, en accord avec le prêtre, sont en charge de la prière d'intercession lors de la grande prière eucharistique : de cette façon, ils expriment un réseau d'offices construit dans un esprit de responsabilité commune envers l'Eglise.

9. Puisqu'il est d'usage que le témoignage de Christ puisse se faire de façon immédiate, il va de soi que nous nous engageons à ce que nos représentants ecclésiastiques puissent toujours se trouver dans une certaine proximité. Une salle pastorale, un espace pastorale ou une unité pastorale travaillent ainsi de façon subsidiaire.

10. Il va de soi que chaque paroisse fête évidemment chaque dimanche comme étant „le jour du Seigneur“, entouré des personnes et des employés ecclésiastiques du lieu. De plus, chaque paroisse a une personne de référence qui lui est propre et qui est le dirigeant/la dirigeante d'une communauté.

C'est pourquoi nous nous engageons pour que des hommes et des femmes qualifiés puissent être ordonnés à des postes à responsabilités dans l'Eglise, sans que leur état civil ne soit pris en considération.

17 septembre 2012

Signé par plus de 90 employés ecclésiastiques en Suisse
(Plus de détails sous www.pfarrei-initiative.ch)

Plus de signatures avec des informations concernant l'ordination ou la délégation ecclésiastique :
info@pfarrei-initiative.ch

En tant que sympathisantes et sympathisants, vous pouvez également soutenir cette initiative avec votre signature.
info@pfarrei-initiative.ch

(traduit en français par Géraldine Casutt et Gabriella Loser Friedl)